

Compte-rendu du Comité Directeur du 12/04/2023

Liste de présence

Membres du Comité directeur présents ou excusés:

Joël BRELY, Jean-Pierre CAPEZZALI, Christine CHEVRETTE, Lionel CORNILLON (excusé), Patrick DESPAGNE, Evelynne GAMET (excusée), Gilbert GENOT, André IMBERT, Jean-François LACOUR, Marie LAPIERRE, Thierry LEMESLE (excusé), Rolland MARIE, Jean-Pierre MEYSSIREL, Bruno MOREIL, Didier NICARD, Anne ROLLAND, Jean-Louis SILVESTRE (excusé), Geneviève WATTELET

Points à l'ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 12/01/2023

Approuvé à l'unanimité

2. Point sur le stage en communication

Loïc le Hirez est étudiant à Gap en Master 1 « Gestion durable des territoires de Montagne ». Dans ce cadre, il effectue un stage de 4 mois au club dans le but d'améliorer la communication du club.

Il est venu nous présenter les différents axes de son stage

- reprise de la page « instagram » en y postant des événements ; on compte 100 abonnés à ce jour, il faudra continuer à le faire vivre. T. LEMESLE a demandé que soit organisé par la FFCAM un stage Facebook et Instagram à Gap ou au niveau régional.
- création d'une newsletter sous format numérique avec des contributeurs (appel aux encadrants pour envoyer des articles) et un comité de relecture. A. ROLLAND et C. MONGIN se sont proposées pour en faire partie.
- montages vidéo pour mettre en valeur les sorties
- refuges « phares de l'environnement » : un jeu de cartes est entrain d'être mis au point en relation avec le CAF de Briançon (2 personnes en service civique) pour des animations en refuge cet été. Demander à ce que soient intégrés des questions sur les refuges gérés par le club de Gap.

3. Point communication

Il est demandé au CD de se prononcer sur la relance du compte Instagram du club : pas d'opposition de celui-ci. Sur instagram, plutôt des photos et des vidéos; les "stories" sont en ligne pendant 24h

Utilisation de la visio lors de certaines réunions pour les personnes qui sont loin comme A. IMBERT et T. LEMESLE; Nécessaire d'avoir un équipement adéquat : un PC portable que l'on tourne vers la personne qui parle, un micro directionnel, une bonne connection internet (tirer un fil depuis le rez-de -chaussée

4. Point refuge

Certains clubs, comme celui de Briançon, ont dénoncé la convention par laquelle la FFCAM leur délègue la gestion de certains refuges dans le Briançonnais : manque d'argent et pas assez d'autonomie pour prendre des décisions.

Il faut trouver une autre façon de gérer les refuges ; les exigences des usagers sont de plus en plus importantes ainsi que les demandes de sécurité de la part des instances publiques.

Les collectivités doivent participer financièrement à la maintenance car ces sont des outils de promotion du tourisme dans les territoires de montagne.

Le comité régional PACA a été mis au courant de ces problèmes.

La réunion avec les gardiens de refuge a lieu le 27 Avril.

5. Point sur le projet associatif

- Axe A : mieux répondre aux attentes des adhérents
 - A2 : fidéliser les nouveaux adhérents : le nombre d'adhérents "non renouvelés" à ce jour est de 155 contre 310 lors de l'exercice précédent
- Axe B : développer la formation
 - B3 : identifier les compétences des adhérents : mise en place du nouveau cursus de formation avec validation des compétences au niveau "initié" par des encadrants volontaires
- Axe C : être un acteur responsable de l'environnement

- C3 : sensibiliser à la fragilité des milieux de pratique : organisation de 4 soirées “fresques du climat” dédiées aux adhérents du club et participation du stagiaire du club à l’opération « refuge phare de l’environnement ».
- Axe D : développer la communication en interne et en externe
 - D1 : augmenter la visibilité du club : remise en activité du compte “Instagram”
 - D5 : assurer un suivi de la participation aux activités : mise en place du nouvel agenda des sorties pour toutes les activités du club
- Axe F : poursuivre et développer les actions pour les jeunes
 - F2 : s’impliquer davantage dans le processus de compétition des jeunes en escalade et ski alpinisme : publication de leurs résultats sur les réseaux sociaux
 - F4 : prendre une plus grande part dans l’hébergement des scolaires : remise accordée aux jeunes 10-14 ans de l’opération Planète Champsaur.

6. Nouveau cursus, validation des compétences

Se déploie progressivement ; un peu compliqué mais des passerelles vont être mises en place entre les diverses formations.

Suite au mail de T. LEMESLE, le club de Gap entre dans cette nouvelle démarche (voir ci-dessus point 5, axe B3) Les initiateurs du club volontaires pourront valider (après validation par le président) les adhérents du club au niveau Initié.

En ce qui concerne le niveau Perfectionné, seuls des instructeurs ou des initiateurs avec de l’expérience (reconnus par le comité régional) pourront valider le niveau Perfectionné. Une note devrait être publiée avant l’été pour donner les critères et les procédures pour valider un initiateur expérimenté.

Un nouveau tableau d’équivalence des formations initiateurs devrait être mis en place en 2024

7. Programme des activités printemps-été 2023 : randonnée montagne, randonnée alpine, alpinisme, escalade

– randonnée montagne

Suite à la réunion proposée par J. TOURASSE avec les initiateurs de cette discipline, un programme de randonnée a été élaboré jusqu’en fin Juillet. Il est affiché dans la vitrine du club. Les randonnées seront inscrites environ une semaine avant sur l’agenda du club afin que les adhérents puissent s’inscrire.

– randonnée alpine

Une réunion est prévue entre J-P MEYSSIREL G GENOT et J-P CAPEZZALI afin de fixer un programme.

– alpinisme

B. MOREIL se retrouve seul suite au départ d’O. GRALL pour animer la section. Il va réunir les encadrants restant afin d’établir un programme. Important de se recentrer sur des personnes très demandeuses afin d’assurer une progression dans les courses.

– Escalade

Gilles ESCALLE nous fait part d’une augmentation des adhésions à Duo des Cimes.

Peu d’encadrants propose des sorties club. Il convient de prendre contact avec Lionel CORNILLON pour savoir s’il envisage d’établir un programme de sorties.

8. Comptabilité analytique

Lors du dernier CD, il avait été décidé de mettre en place une comptabilité analytique afin d’avoir des éléments pour préparer un budget prévisionnel et pour développer une dynamique budgétaire.

M. LAPIERRE nous fait un premier retour : budget plus ou moins à l’équilibre, pas encore le retour sur les demandes de subvention, surveiller la somme consacrée aux réceptions.

Pour maintenir et développer la dynamique du club, il est important d’organiser des événements ou rassemblements sur une journée, un week-end ou plusieurs jours. Afin de motiver les bénévoles et de fidéliser les adhérents, il est admis que le club prenne en charge certains frais notamment en organisant des moments conviviaux. Ainsi, la somme allouée aux réceptions est en progression importante, il conviendra à l’avenir d’établir un prévisionnel plus précis et déterminer éventuellement un plafond afin de garder la maîtrise de ces dépenses.

Le fourgon a été commandé, une demande de subvention faite ; il sera financé avec un emprunt.

Le budget alloué aux compétitions sera grandement dépassé.

9. Comte-rendu de l’AG de la FFCAM 2023

A. IMBERT et J-L SILVESTRE ont représenté le club lors de cette AG qui avait lieu au MANS.

Lors de celui-ci a été annoncée la nouvelle gouvernance de la FFCAM sous forme de coprésidence. La charge de travail sera partagée entre 3 personnes :

- . Remy MULLOT en charge des activités sportives et de la réforme du cursus de formation
- . Sylvie GUERIN en charge de la vie associative et de l'accès aux pratiques
- . Nicolas REYNAUD en charge des hébergements et du plan de rénovation

Un congrès fédéral est prévu à PAU en Novembre 2023, conçu comme un temps d'échange et de partage des licenciés. Les clubs sont invités à faire remonter des thématiques qu'ils voudraient voir aborder.

2024 marquera les 150 ans d'existence de la FFCAM. Les clubs sont invités à organiser durant cette année-là un événement labellisé : « 150 ans du club alpin »

10. Questions diverses

- **Formation à la gestion des performances sportives** : proposée par un adhérent du club, vif intérêt des membres du CD. J.-F. LACOUR va demander des précisions sur celle-ci
- **Prochaine AG** : la date retenue est le samedi 18 Novembre à la cinémathèque de montagne
- **Réunion avec la commission "protection de la montagne" de la FFCAM**
Elle aura lieu le 27 Mai après-midi au local du club. A. IMBERT, J-F LACOUR, C CHEVRETTE et éventuellement L. Le HIREZ y participeront. En parler à G. CHAPPAZ du comité départemental.
- **Projet escalade et vélo** : prise en charge de la licence FFCAM pour 6 jeunes filles de Gap venant de milieux défavorisés à moitié par le CD05 et le club. **Accord du CD (1 abstention)**
- **Démission de P. BALDAN du CD** : une carte est signée par les membres du CD pour lui souhaiter un prompt rétablissement
- **Film documentaire de S. ARNAUD** : demande de subvention pour l'aider à réaliser celui-ci. La FFCAM et le Comité départemental ont reconduit leur participation à la même hauteur que l'an dernier. **Accord du Comité Directeur pour un montant de 500€** (16 pour, 1 contre, 1 abstention, 2 sans réponse)
- **COPIL Natura 2000 Ceüse** : J-P CAPEZZALI y a représenté le club. L'état se désengage au "profit" de la région.
- **Cotisation réduite à partir de Mai** : accord du CD
- **AG de la cinémathèque de montagne** : elle a eu lieu le 23 mars et G WATTELET a représenté le club. Quelques infos : résultats très encourageants depuis l'implantation à l'usine Badin; G. CHARENSOL a pris sa retraite fin Mars; question sur l'évolution de la structure : passer de gestion associative à EPCC (Etablissement public de coopération culturelle)

La réunion se termine à 21h suivi par le verre de l'amitié.